



# CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION DE CROISIERES ET/OU SEJOURS

Les présentes Conditions Générales sont applicables à compter du 1er octobre 2022 à tout contrat de réservation de Croisière et/ou Séjour conclu auprès de GlobeSailor (les services de mise en relation proposés par GlobeSailor pour la location simple de bateau font l'objet de conditions générales séparées).

## **Article 1 - Définitions**

**Croisière** : prestation offerte par GlobeSailor consistant en un voyage touristique à bord d'un bateau avec équipage, dont l'itinéraire est prédéfini ou non et dont les modalités sont énumérées au sein du bon de commande. Les Croisières incluent les Croisières à la cabine et les Croisières privatisées.

**Séjour** : prestation offerte par GlobeSailor, en complément ou non de la Croisière, consistant en un voyage touristique sur mesure avec hébergement(s) et/ou prestations aériennes. Les modalités du Séjour sont détaillées au sein du bon de commande.

**GlobeSailor** : SAS au capital social de 14.329,00 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 489 893 909, dont le siège social est situé 141 avenue de Clichy 75017 Paris, prise en la personne de son représentant légal en exercice. GlobeSailor est inscrite au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjour sous le numéro IM075170027. L'assurance de responsabilité financière professionnelle est souscrite auprès de HISCOX Europe Underwriting Limited (Contrat HA RCP0279267).

**Site** : : [www.globesailor.fr](http://www.globesailor.fr), [www.globesailor.es](http://www.globesailor.es), [www.theglobesailor.com](http://www.theglobesailor.com), [www.globesailor.it](http://www.globesailor.it), [www.globesailor.ru](http://www.globesailor.ru), [www.globesailor.de](http://www.globesailor.de), [www.globesailor.pl](http://www.globesailor.pl) ou tout autre site internet développé par GlobeSailor

**Voyageur** : toute personne physique souhaitant effectuer une location de cabine ou la privatisation d'un bateau, dans le cadre d'une Croisière et/ou d'un Séjour proposé sur un Site GlobeSailor.

## **Article 2 - Objet et champs d'application**

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les «**Conditions Générales**») s'appliquent à la réservation par le Voyageur de toute Croisière et/ou Séjour sur le Site.

GlobeSailor commercialise sur son Site des offres de réservation de Croisière et de Séjour, à toute personne ayant expressément déclaré avoir lu les Conditions Générales et les avoir acceptées, ainsi que les fiches descriptives des offres.

Si l'une des clauses des Conditions Générales se révélait nulle ou abusive, le contrat resterait applicable dans toutes ses dispositions autres que celles jugées nulles et abusives, s'il peut subsister sans ces clauses.

Le service de réservation de billets d'avion proposé sur le Site GlobeSailor est effectué par un tiers extérieur (Option Way) et n'est pas régi par les présentes Conditions Générales.

Les services de mise en relation entre les personnes souhaitant mettre en location un bateau et celles souhaitant louer un bateau par l'intermédiaire de la plateforme en ligne développée par GlobeSailor font l'objet de conditions générales séparées.

## **Article 3 - Réservation de Croisière**

### 3.1. Fiches descriptives de Croisières

Les fiches descriptives de Croisières figurant sur le Site engagent GlobeSailor. Il est rappelé que des différences minimales peuvent exister entre les photos figurant sur les fiches descriptives et les produits fournis.

GlobeSailor se réserve la possibilité de les modifier à tout moment avant signature du contrat avec le Voyageur. Les modifications peuvent notamment porter sur : le montant du prix, l'itinéraire, les prestations proposées ou le modèle du bateau. Les modifications apportées aux fiches descriptives font l'objet d'une mise à jour sur le Site.

Après signature du contrat, les modifications apportées aux fiches descriptives ne sont pas applicables aux Croisières faisant l'objet du contrat.

### 3.2 Demande de devis

Lorsque le Voyageur est intéressé par la fiche descriptive de Croisière, il adresse une demande de devis à GlobeSailor. La demande de devis indique les dates où le Voyageur souhaite effectuer une réservation, le nombre de personnes compris dans la réservation et le cas échéant s'il souhaite ou non privatiser le bateau. Les coordonnées du Voyageur sont également indiquées.

### 3.3 Offre

Sur demande du Voyageur, GlobeSailor adresse à celui-ci un devis indiquant le prix correspondant aux prestations sélectionnées par le Voyageur, ainsi que l'acompte à régler (entre 30 % et 50 % du prix total selon les Croisières).

### 3.4 Réservation par le Voyageur

Pour effectuer une réservation de Croisière, le Voyageur doit en informer GlobeSailor. Une option est alors posée sur la Croisière que le Voyageur souhaite réserver. Une fois l'acompte versé par le Voyageur, GlobeSailor confirme la réservation de la Croisière.

Le Voyageur est informé que la réservation de la Croisière n'est pas garantie tant que la réservation n'est pas confirmée. GlobeSailor recommande au Voyageur d'attendre la confirmation de la réservation avant d'engager des frais annexes à la réservation de la Croisière.

## **Article 4 - Paiement**

### 4.1 Acompte

Le paiement de l'acompte se fait directement sur le Site GlobeSailor. Le paiement par carte bancaire ou Paypal ou virement bancaire sur le compte de GlobeSailor est accepté.

Lorsque la réservation est effectuée moins de 45 (quarante-cinq) jours avant le départ de la Croisière, un acompte de 100 % du prix est demandé au Voyageur.

### 4.2 Calendrier des paiements

Le paiement du solde de prix de la location est fait directement par le Voyageur sur le Site. Le paiement par carte bancaire ou Paypal ou virement bancaire sur le compte de GlobeSailor est accepté.

Le paiement du solde de la prestation doit être réalisé dans un délai de 45 (quarante-cinq) jours avant le départ de la Croisière. A défaut, le Voyageur est réputé avoir annulé sa réservation conformément à l'article 5.

Les données bancaires renseignées par le Voyageur lors d'un paiement en ligne ne sont pas conservées par le Site GlobeSailor.

Tout paiement en ligne est ferme et définitif et ne peut donner lieu à aucun remboursement sans l'accord préalable de GlobeSailor. Aucun remboursement ne pourra être demandé à l'établissement bancaire utilisé pour effectuer les paiements, ou à tout autre tiers.

## **Article 5- Annulation de la Croisière**

### 5.1 Annulation par le Voyageur

En cas d'annulation, le Voyageur en informe GlobeSailor directement par courriel à l'adresse : [contact@theglobesailor.com](mailto:contact@theglobesailor.com).

Les frais d'annulation suivants seront dus :

- Jusqu'à 90 jours avant la date de départ : 25% du montant total TTC de la réservation
- De 89 à 60 jours avant la date de départ : 50% du montant total TTC de la réservation
- De 59 à 30 jours avant la date de départ : 75% du montant total TTC de la réservation
- De 29 jours à la date de départ : 100% du montant total TTC de la réservation

La date de réception de la demande d'annulation sera prise en compte pour le calcul des frais éventuellement dus.

La non-présentation du Voyageur au moment du départ est assimilée à une annulation de la réservation le jour du départ.

GlobeSailor conseille au Voyageur de souscrire à une assurance annulation avec Ouest Assurance : <http://www.ouest-assurances.fr>

### 5.2 Annulation par GlobeSailor

En cas d'annulation de la Croisière en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables (telles que définies à l'article 10 alinéa 3), GlobeSailor s'engage à en informer sans délai le Voyageur et à faire les meilleurs efforts pour lui proposer une prestation de qualité similaire ou supérieure.

Si aucune Croisière de substitution ne peut être trouvée, GlobeSailor remboursera sans délai le montant des sommes qui lui ont été versées par le Voyageur, sans qu'une indemnité supplémentaire ne puisse être demandée.

## **Article 6 - Modification de la Croisière**

### 6.1 Modification des prestations par le Voyageur

Toute demande de modification des prestations proposées au titre de la Croisière réservée par le Voyageur doit être adressée par courriel à l'adresse : [contact@theglobesailor.com](mailto:contact@theglobesailor.com).

Si la demande de modification est acceptée, les seuils d'annulation restent basés sur les dates calendaires du dossier d'origine.

La modification de la réservation pourra le cas échéant engendrer des frais supplémentaires.

### 6.2 Modification des prestations par GlobeSailor

GlobeSailor se réserve le droit de procéder à des modifications mineures des prestations réservées tels que notamment le menu, l'itinéraire, le modèle de bateau (sous condition de confort), les équipements accessoires de confort et de loisir du bateau, et en informe le Voyageur sur un support durable de manière claire, compréhensive et apparente.

SI GlobeSailor est contraint de modifier un des aspects essentiels du contrat conclu, il en informe sans délai le Voyageur. Le Voyageur peut alors accepter les

modifications ou être remboursé sans frais du montant total versé au titre de la réservation.

### 6.3 Modification du prix par GlobeSailor

Les prix pourront être majorés conformément aux dispositions légales, uniquement si les majorations sont la conséquence directe :

- du prix de transport de passager résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie ;
- du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat ;
- des taux de change.

Le montant de la majoration de prix s'élèvera à une augmentation correspondante des frais de transport, niveau de taxe et taux de change des devises applicables tels que décrits au bon de commande.

Les majorations de prix éventuelles sont communiquées au Voyageur 20 (vingt) jours au moins avant le début de la Croisière. Toute baisse dans les coûts mentionnés ci-dessus, intervenue entre la signature du contrat et le début de la Croisière, pourra entraîner une réduction de prix correspondante pour le Voyageur.

### 6.4 Cession du Contrat

GlobeSailor peut céder le contrat conclu avec le Voyageur à un cessionnaire remplissant les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que le contrat n'a produit aucun effet. Le cas échéant, GlobeSailor avertit le Voyageur au plus tard 7 (sept) jours avant le début de la Croisière.

## **Article 7 - Conditions Particulières**

### 7.1 Prestations fournies

Le modèle du navire, ses particularités, le contenu de la prestation, les tarifs, les dates de la Croisière, la composition de l'équipage sont ceux désignés dans le bon de commande.

### 7.2 Fonctions de l'équipage

Le capitaine assure la conduite du navire, dont il a la garde et la responsabilité. Il prend en charge le nettoyage extérieur, l'entretien, les formalités administratives ainsi que les prises de quart. Il est en charge des relations avec les autorités et les Voyageurs pour tout ce qui concerne l'organisation de la Croisière.

Les éventuels marin, steward, hôtesse, mentionnés au bon de commande ont pour fonction la cuisine, la vaisselle, le service, l'approvisionnement, le ménage des parties communes intérieures et la prise de quart.

### 7.3 Itinéraires

Les itinéraires, temps de parcours et escales sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction

d'impératifs ou de conditions météorologiques. L'équipage est seul décideur du choix de l'itinéraire.

### 7.4 Respect des règles de sécurité et des réglementations

Le Voyageur s'engage à prendre connaissance et à respecter les consignes de sécurité, ainsi que les règles de sécurité expliquées par le capitaine à leur embarquement.

Le Voyageur reconnaît avoir été informé des conditions de franchissement des frontières, et des recommandations relatives aux éventuels vaccins et autres formalités fournies par GlobeSailor à la rubrique FAQ de chaque fiche descriptive de Croisière.

Le Voyageur est seul responsable de la conformité des documents de voyage, passeport, éventuel visas et certificats de vaccination, pour lui-même et les personnes qui l'accompagnent, en fonction de la réglementation des pays abordés.

Toute annulation, refus d'embarquement, abrègement de la Croisière résultant de la non-conformité des documents de voyage, éventuels visas et certificats de vaccination est considéré comme une annulation du fait du Voyageur et donnera lieu aux frais d'annulation exposés à l'article 5.

### 7.4 Informations

Suite à la réservation de la commande, GlobeSailor communique le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de son représentant local et/ou de son sous-traitant dans la fiche d'embarquement.

GlobeSailor communique les heures de départ et d'arrivée de la Croisière dans un délai raisonnable avant le début de la Croisière.

## **Article 8 - Réservation de Séjour (hors Croisière)**

### 8.1 Modalités de réservation

Après avoir échangé avec le service dédié à la réservation, le Voyageur reçoit un email récapitulatif de l'offre de Séjour, ainsi qu'un devis avec les prestations concernées.

L'offre de Séjour est valable 2 (deux) heures à compter de l'envoi de l'email. Passé ce délai, GlobeSailor ne garantit pas le prix et la disponibilité de la prestation tels que précisés dans l'offre, et le cas échéant, une offre comportant le prix actualisé sera renvoyée au Voyageur à sa demande.

Le Voyageur reçoit pour confirmation le bon de commande par courrier électronique, ainsi que la facture correspondante. La remise des documents de voyage attachés aux prestations (bon d'échange, voucher, convocation aéroport et/ou titre de transport, etc.) s'effectue par courrier électronique.

Les documents de voyage (notamment vouchers et convocation aéroport) sont transmis en temps utile au

Voyageur, et peuvent être envoyés jusqu'à la veille du départ.

## 8.2 Prix et modalités de paiement

En cas de réservation d'un Séjour en complément d'une Croisière, le prix du Séjour pourra être encaissé séparément du prix de la Croisière, ces deux prestations faisant l'objet d'une facturation à part.

- Concernant l'achat de billets d'avion : 100% du montant sera encaissé à la réservation
- Concernant l'achat de prestations terrestres (hébergement, transferts, activités, etc.) : 50% du prix total sera encaissé à titre d'acompte à la réservation et le solde restant à 45 (quarante-cinq) jours du départ.

L'ensemble des informations relatives à l'acompte et au règlement du solde sont indiquées sur le bon de commande.

GlobeSailor se réserve le droit d'annuler la réservation si cette dernière n'est pas soldée au plus tard 40 (quarante) jours avant le départ et ce, quelle que soit l'origine de cette situation.

Il convient par ailleurs de préciser que certaines taxes ou certains frais supplémentaires (notamment taxe de séjour, taxe touristique, frais de visa et/ou de carte de tourisme), imposés par les autorités de certains pays, ne sont pas compris dans le prix du Séjour. Ceux-ci sont à la charge du Voyageur et peuvent devoir être réglés sur place. Ils seront indiqués séparément sur la fiche descriptive du Séjour et/ou sur la facture.

En outre, de manière générale, et sauf mention expresse contraire, ne sont pas comprises dans le prix du Séjour l'ensemble des dépenses à caractère personnel ou accessoires au Séjour, telles que les assurances, les frais de livraison, des titres de transport et carnets de voyages, les frais d'excédent de bagages, les frais de parking aéroport, les frais de vaccination et de formalités administratives, de blanchissage, de téléphone, de boissons, les excursions, et plus généralement toute prestation non expressément incluse dans le bon de commande.

Le paiement par carte bancaire ou Paypal ou virement bancaire sur le compte de GlobeSailor est accepté. Les données bancaires renseignées par le Voyageur lors d'un paiement en ligne ne sont pas conservées par le Site GlobeSailor.

Tout paiement en ligne est ferme et définitif et ne peut donner lieu à aucun remboursement sans l'accord préalable de GlobeSailor. Aucun remboursement ne pourra être demandé à l'établissement bancaire utilisé pour effectuer les paiements, ou à tout autre tiers.

## 8.3 Variation des prix

Les prix pourront être majorés conformément aux dispositions légales, uniquement si les majorations sont la conséquence directe :

- du prix de transport de passager résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie ;
- du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat ;
- des taux de change.

Le montant de la majoration de prix s'élèvera à une augmentation correspondante des frais de transport, niveau de taxe et taux de change des devises applicables tels que décrits au bon de commande.

Les majorations de prix éventuelles sont communiquées au Voyageur 20 (vingt) jours au moins avant le début du Séjour. Toute baisse dans les coûts mentionnés ci-dessus, intervenue entre la signature du contrat et le début du Séjour, pourra entraîner une réduction de prix correspondante pour le Voyageur.

Dans le cadre d'une modification à la hausse supérieure à 10%, le Voyageur en sera informé et il lui sera possible soit d'accepter, soit d'annuler sa commande sans frais à condition qu'il le notifie par courrier électronique dans un délai précisé par GlobeSailor dans sa communication informant le Voyageur de la variation du prix.

## 8.4 Formalités administratives

En complément des mentions figurant au sein du présent article et des mentions spécifiques indiquées sur la fiche descriptive du Séjour en fonction du pays de destination, le Voyageur est invité à consulter, préalablement à sa commande, les informations et conseils de voyage délivrés sur le Site de GlobeSailor et sur le site du Ministère des affaires étrangères et de l'administration française, relativement au pays de destination, et le cas échéant au pays de transit, et de prendre attache avec les ambassades ou consulats du pays de destination. GlobeSailor invite également le Voyageur à consulter ces sites régulièrement jusqu'à la date de son départ. Sauf mention contraire figurant sur la fiche descriptive du Séjour, il est rappelé au Voyageur que l'ensemble des frais liés aux formalités administratives demeurent à sa charge. Les ressortissants d'autres pays sont invités à se rapprocher de l'ambassade du pays de destination afin de connaître les modalités spécifiques qui leur sont applicables en matière de formalités administratives et sanitaires.

Il appartient au Voyageur de respecter scrupuleusement les formalités administratives à accomplir pour le franchissement des frontières et de s'assurer que les noms et prénoms figurant sur les documents de voyages (réservations, titres de transport, bons d'échange, etc.) correspondent exactement à ceux qui figurent sur leur pièce d'identité, passeport, visas, Esta, autorisation de voyage électronique, etc.

Le nom inscrit sur le billet d'avion doit correspondre au premier des noms inscrits sur le passeport ou la carte d'identité qui sera présenté à l'aéroport. Le prénom inscrit sur le billet d'avion doit correspondre au premier des prénoms inscrits sur le passeport ou la carte d'identité qui sera présenté à l'aéroport. Toute erreur de nom ou de prénom pourra faire l'objet de frais pour une rectification

ou pourra entraîner l'obligation de rachat d'un billet.

Si un visa est nécessaire, le Voyageur est invité à prendre contact en temps utile avec les services consulaires étrangers en France, car il peut être nécessaire de disposer d'un délai suffisant pour produire certains documents selon les pays (formulaire, photographie, extrait de casier judiciaire, relevé bancaire, billet de transport aller et retour, etc.). Certains pays exigent par ailleurs que le voyageur justifie d'une souscription à une assurance assistance/rapatriement pour délivrer le visa.

Plus généralement, GlobeSailor ne saurait être tenu responsable en cas de manquement ou non-respect par le Voyageur des formalités administratives du pays de destination ou de transit.

### 8.5 Formalités sanitaires

Le Voyageur est invité à consulter les formalités et conseils de voyage délivrés par GlobeSailor sur son Site et/ou par communication électronique et à se rendre sur les sites <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>, dans la rubrique « Santé » de chaque fiche pays, et <https://www.pasteur.fr/fr>, dans la rubrique « Préparer mon voyage », afin de connaître toutes les préconisations et les obligations liées aux éventuels risques sanitaires du pays de destination. Il est conseillé d'anticiper certaines formalités, notamment celles en lien avec les vaccins obligatoires pour entrer dans certains pays.

Sauf mention contraire figurant sur la fiche descriptive du Séjour, il est rappelé au Voyageur que l'ensemble des frais liés aux formalités sanitaires demeurent à sa charge.

GlobeSailor ne saurait être tenu responsable en cas de manquement ou non-respect par le Voyageur des formalités sanitaires du pays de destination ou de transit.

### 8.6 Annulation par le Voyageur

Toute demande d'annulation d'une commande doit être effectuée par le Voyageur par email avec accusé de réception à son conseiller GlobeSailor. Le montant des frais liés à cette demande sera indiqué au Voyageur et doit être validé par celui-ci pour confirmer son annulation ou annuler sa requête.

L'annulation du Séjour par le Voyageur entraîne la retenue ou la facturation par GlobeSailor de frais d'annulation figurant ci-après, à moins que des conditions particulières aient été précisées sur la fiche descriptive du Séjour. Dans ce cas, ces dernières prévaudront sur les présentes conditions générales d'annulation.

Le montant des frais d'annulation est calculé comme suit :

- Jusqu'à 90 jours avant la date de départ : 25% du montant total TTC des prestations hors transport + 100% du montant du transport TTC
- De 89 à 60 jours avant la date de départ : 50% du montant total TTC des prestations hors transport + 100% du montant du transport TTC

- De 59 à 30 jours avant la date de départ : 75% du montant total TTC des prestations hors transport + 100% du montant du transport TTC
- De 29 jours à la date de départ : 100% du montant total TTC des prestations hors transport + 100% du montant du transport TTC.

La date de réception de la demande d'annulation sera prise en compte pour le calcul des frais éventuellement dus.

Il est expressément convenu que tout Séjour interrompu ou tout Séjour non consommé du fait du Voyageur, notamment en cas de non-présentation à l'aéroport ou à l'hôtel ou présentation hors délai sur le lieu de rendez-vous ne donnera lieu à aucun remboursement.

### 8.7 Annulation par GlobeSailor

En cas d'annulation du Séjour du fait d'un prestataire et/ou en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables (telles que définies à l'article 10 alinéa 3), GlobeSailor s'engage à en informer sans délai le Voyageur et à faire les meilleurs efforts pour lui proposer une prestation de qualité similaire ou supérieure.

Si aucun Séjour de substitution ne peut être trouvé, GlobeSailor remboursera sans délai le montant des sommes qui lui ont été versées par le Voyageur, sans qu'une indemnité supplémentaire ne puisse être demandée.

GlobeSailor a également la possibilité de procéder à l'annulation d'une commande en raison d'une insuffisance de participants, tel que précisé sur la fiche descriptive du Séjour et/ou le bon de commande, et lorsque celle-ci est notifiée au Voyageur au plus tard :

- 7 jours avant le début du Séjour dans le cas où la durée du voyage est de 2 à 6 jours.
- 15 jours avant le début du Séjour lorsque la durée du voyage dépasse 6 jours

Le Voyageur sera remboursé du montant de sa commande et ne pourra prétendre à aucune indemnité supplémentaire.

En cas d'annulation d'une prestation de vol sec par la compagnie aérienne, l'ensemble des sommes versées sont restituées au Voyageur sans que la responsabilité de GlobeSailor puisse être engagée, notamment aux fins d'obtenir quelque indemnisation que ce soit.

## **Article 9 - Assurance**

GlobeSailor est membre de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APST) qui garantit, si nécessaire, soit le remboursement de l'intégralité des fonds perçus par le Voyageur, soit la poursuite de la Croisière dans des conditions similaires à celles initialement prévues.

GlobeSailor possède une assurance responsabilité civile RC Pro Agent de Voyages (Contrat HISCOX HA RCP0279267) avec une garantie de 1.500.000€, limitée à 50.000 € par litige.

Il est conseillé au Voyageur de souscrire une assurance voyage couvrant tous les risques encourus tel que : annulation, rapatriement, perte et vols de bagages, frais médicaux, assistance juridique, annulation de billets de transports, rachat de franchises etc.

## **Article 10 - Responsabilités**

GlobeSailor met tout en œuvre pour s'assurer que les prestations achetées par le biais de son Site sont exécutées dans les meilleures conditions possibles.

La responsabilité de GlobeSailor ne peut être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat, qui soit imputable au Voyageur ou résulte d'un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la prestation ou encore de circonstances exceptionnelles et inévitables.

Sont considérées comme des circonstances exceptionnelles et inévitables (sans que cette liste soit limitative) : les grèves extérieures aux parties, lock-out ou autres conflits sociaux, manifestations, émeutes, blocus, invasion, guerre, feu, explosion, sabotage, problèmes météorologiques importants, collision, échouage, acte ou règlement gouvernemental, panne technique majeure, maladies graves, déroutage justifié par l'obligation d'assistance ou recours en mer.

Le Voyageur informe sans délai GlobeSailor (par mail à l'adresse [contact@theglobesailor.com](mailto:contact@theglobesailor.com)) de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du contrat. GlobeSailor s'engage à faire ses meilleurs efforts pour remédier à cette non-conformité.

Si une part importante des services proposés au titre du contrat ne peut plus être exécutée, GlobeSailor propose des prestations de qualité égale ou supérieure au Voyageur, ou de qualité inférieure moyennant une réduction de prix appropriée. Le Voyageur ne peut refuser les prestations offertes que si elles ne sont pas comparables, ou si la réduction de prix n'est pas appropriée.

Les effets personnels du Voyageur relèvent de sa seule responsabilité et GlobeSailor n'est pas responsable de tout dommage ou perte pendant la Croisière. La défaillance des équipements accessoires de confort ou de loisir au cours de la Croisière ne donne lieu à aucune indemnisation.

## **Article 11 - Données personnelles**

Les données à caractère personnel que le Voyageur communique en complétant les formulaires disponibles sur les Sites GlobeSailor, à savoir le nom, prénom, adresse, email, téléphone sont destinées exclusivement à GlobeSailor et traitées conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (la « Loi Informatique et Libertés »).

La collecte de ces données est nécessaire à l'objet de l'activité de GlobeSailor, afin de lui permettre d'assurer l'exécution des contrats conclus sur le Site et d'identifier les besoins du Voyageur. Les données collectées peuvent

être transmises aux sous-traitants de GlobeSailor dans le cadre de l'exécution du contrat conclu.

Le Voyageur dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données le concernant. Il peut à tout moment adresser une demande d'information, de modification ou de suppression de données à caractère personnel le concernant à l'adresse suivante : [contact@theglobesailor.com](mailto:contact@theglobesailor.com)

Le Voyageur dispose d'un droit de s'opposer au traitement des données le concernant, de solliciter une limitation du traitement et d'un droit à la portabilité des données. Le Voyageur a la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

## **Article 12 - Loi applicable et juridiction compétente**

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français.

En cas de litige lié à l'exécution ou l'interprétation du contrat de vente Croisière et/ou Séjour, le Voyageur s'engage à adresser ses réclamations à GlobeSailor à l'adresse suivante : [contact@theglobesailor.com](mailto:contact@theglobesailor.com). L'envoi d'une réclamation à GlobeSailor doit être préalable à toute demande de remboursement.

Le Voyageur peut déposer une plainte sur la plateforme de résolution des litiges mise en ligne par la Commission Européenne accessible à l'adresse : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

La Commission Européenne se chargera ensuite de transmettre les réclamations aux médiateurs nationaux compétents.

## **Article 13 - Mentions légales**

Les Sites GlobeSailor sont la propriété de : GLOBESAILOR SAS, société par actions simplifiée au capital de 14.329,00 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 489 893 909, dont le siège est situé 141 avenue de Clichy 75017 Paris, prise en la personne de son représentant légal en exercice, dont le numéro de TVA intracommunautaire est le n° : FR 13 489 893 909

Le Directeur de Publication des Sites GlobeSailor est Monsieur Olivier Albahary Tel. : +33 1 80 88 45 70 Email : [contact@theglobesailor.com](mailto:contact@theglobesailor.com)

Les Sites sont hébergés par : OVH, 2 rue Kellermann, BP 80157, 59100 Roubaix